

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
DE VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION
LE 19 JANVIER 2023 À 9 H**

AVIS DE CONVOCATION

Le 17 janvier 2023

Prenez avis qu'à la demande de la mairesse de l'arrondissement, une séance extraordinaire du conseil est convoquée **le jeudi 19 janvier 2023, à 9 h, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, au 405, avenue Ogilvy, 2^e étage, à Montréal**. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises au conseil lors de cette séance.

(s) Lyne Deslauriers

La secrétaire d'arrondissement

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Ouverture de la séance

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

10.03 Questions

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Période de questions du public

10.04 Questions

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Période de questions des membres du conseil

50 – Ressources humaines

50.01 Nomination

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1231766001

Nommer, temporairement, monsieur Frédéric Steben à titre de directeur à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, rétroactivement au 7 janvier 2023.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs et du greffe

Levée de la séance

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0



Dossier # : 1231766001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Nommer, temporairement, monsieur Frédéric Steben à titre de directeur à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, rétroactivement au 7 janvier 2023.

Nommer, temporairement, monsieur Frédéric Stében à titre de directeur à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, rétroactivement au 7 janvier 2023.

Signé par Nathalie VAILLANCOURT **Le** 2023-01-17 09: 45

Signataire :

Nathalie VAILLANCOURT

Directrice d'arrondissement
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION **Dossier # :1231766001**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Nommer, temporairement, monsieur Frédéric Steben à titre de directeur à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, rétroactivement au 7 janvier 2023.

CONTENU

CONTEXTE

Étant donné l'absence de Madame Elsa Marsot, directrice de la Direction des sports, des loisirs, de du développement social depuis le 8 décembre 2022. Il est requis de combler temporairement le poste de directeur de la Direction des sports, des loisirs et du développement social afin d'assurer la continuité et la stabilité de cette direction. Cette nomination temporaire permettra de poursuivre les mandats en place, notamment au niveau de la démarche de mobilisation de la Ville, de la planification stratégique de cette direction, des changements technologiques, et autres.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

N/A

DESCRIPTION

N/A

JUSTIFICATION

N/A

ASPECT(S) FINANCIER(S)

N/A

MONTRÉAL 2030

N/A

IMPACT(S) MAJEUR(S)

N/A

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

N/A

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

N/A

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

N/A

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

La nomination temporaire sans appel de candidature de monsieur Frédéric Steben en tant que directeur par intérim à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social est conforme à la politique de dotation et de gestion de la main d'oeuvre, art. 10.2.1.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs et du greffe
(Johanne DE VILLE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Marie-Christine PICHÉ, Service des ressources humaines

Lecture :

Marie-Christine PICHÉ, 16 janvier 2023

RESPONSABLE DU DOSSIER

Hassania LOUHAM
secrétaire de direction

Tél : 514 872-9862
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2023-01-13

Patrick LEHOUX
chef(fe) de division - ressources humaines
(arrondissement)

Tél : 438 993-3752
Télécop. :

Dossier # : 1231766001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Objet :	Nommer, temporairement, monsieur Frédéric Steben à titre de directeur à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, rétroactivement au 7 janvier 2023.

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS



Sommaire décisionnel 1231766001.docx

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Johanne DE VILLE
Préposée au soutien administratif

Tél : 514-872-9860

ENDOSSÉ PAR

Le : 2023-01-16

Steve THELLEND
chef(fe) de division - ressources financières
matérielles et informationnelles (arrond.)

Tél : 514-346-6255

Division : Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs et du greffe

SOMMAIRE DÉCISIONNEL : 1231766001

OBJET :

Approuver la nomination temporaire de monsieur Frédéric Steben au poste de directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension à compter du 7 janvier 2023.

. Étant donné l'absence de Madame Elsa Marsot, directrice de la Direction des sports, des loisirs, de du développement social depuis le 8 décembre 2022. Il est requis de combler temporairement le poste de directeur de la Direction des sports, des loisirs et du développement social afin d'assurer la continuité et la stabilité de cette direction.

Les crédits nécessaires à cette nomination sont prévus à l'imputation budgétaire :

VSM - Culture et loisirs - Salaire régulier - Cadres de direction	2440.0010000.306417.07001.51100.050030.		
VSM - Culture et loisirs - Cotisations de l'employeur - Cadres de direction	2440.0010000.306417.07001.52100.050030		

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour donner suite à l'adoption de cette recommandation conformément aux renseignements ci-dessus mentionnés.